



HAL
open science

Constitution et déclin de l'usine Tort des chaux et ciments de Guérigny : une médaille industrielle au cœur de controverses judiciaires

Olivier Tort

► **To cite this version:**

Olivier Tort. Constitution et déclin de l'usine Tort des chaux et ciments de Guérigny : une médaille industrielle au cœur de controverses judiciaires. *Le Marteau pilon : histoire de la métallurgie nivernaise*, 2021, XXXIII, pp.47-54. hal-04074306

HAL Id: hal-04074306

<https://univ-artois.hal.science/hal-04074306v1>

Submitted on 19 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

CONSTITUTION ET DÉCLIN DE L'USINE TORT DES CHAUX ET CEMENTS DE GUÉRIGNY : UNE MÉDAILLE INDUSTRIELLE AU CŒUR DE CONTROVERSES JUDICIAIRES

=====
Olivier Tort

Dans le dernier numéro du *Marteau Pilon*, Jean-Paul Gauthron s'est livré à une étude très intéressante des chaux et ciments de Guérigny, exploités et commercialisés durant trois décennies par la famille Tort, grâce à l'analyse de divers documents notariés¹. On se propose ici d'apporter un éclairage complémentaire à partir de sources généalogiques, administratives et journalistiques, portant d'une part sur la phase d'ascension ayant permis l'éclosion de cette entreprise industrielle, d'autre part sur les dissensions familiales ayant hâté la cession de l'activité à d'autres acteurs locaux. Un procès mettant aux prises Jacques et Hippolyte Tort en 1896 devant la cour d'appel de Bourges a constitué le moment essentiel d'un tel basculement : se disputant la médaille obtenue par leur père lors de l'Exposition universelle de 1889 et son utilisation commerciale, les deux frères ont conduit alors la jurisprudence, par ce litige, à préciser la doctrine en la matière.

Les origines modestes d'un self-made-man

Pierre Tort (1823-1896), le fondateur de la prospère industrie familiale de chaux et ciments de Guérigny, était un self-made-man issu d'une modeste et nombreuse fratrie de neuf enfants. Initialement originaire de Pouilly-sur-Loire, la famille «Taure», selon la graphie prédominante du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, s'était successivement installée à Garchy vers 1730 pour quatre décennies, puis à Rigny (paroisse de Nolay), avant de se fixer en pleine Révolution française à Raveau, où l'essentiel de la famille demeura durant près d'un siècle. C'est là que Pierre naquit le 15 octobre 1823, après quatre autres frères et sœurs ; son père Jacques Tort (1791-1850) était alors un journalier illettré, continuant le travail de la terre pratiqué avant lui par ses ancêtres comme manœuvres ou laboureurs, au gré des cycles conjoncturels de l'économie paysanne.

Dès la fin du XVIII^e siècle toutefois, les progrès rapides de la proto-industrialisation dans la Nièvre

aboutirent à une première diversification des métiers, transformant pour l'occasion certains hommes de la famille en «ouvriers paysans» typiques de la France rurale de l'époque. C'est ainsi que le grand-père maternel de Pierre Tort avait été cloutier sous la Révolution française. Quant à son père, Jacques Tort, il s'essaya au métier de frotteur de chanvre² en 1816, avant de devenir tuilier dix ans plus tard, de façon plus durable ; installé à la tuilerie des Quatre Vents à Champvoux, puis à celle de la Charbonnière à Raveau, il signa désormais les actes auxquels il prenait part, signe que cette spécialisation dans l'industrie du bâtiment s'accompagnait d'une alphabétisation favorable à une première ascension sociale. Cette dernière restait toutefois précaire et réversible : à preuve le retour de Jacques Tort au travail de la terre comme simple journalier à partir de 1840, jusqu'à son décès dix ans plus tard.

La politisation familiale «rouge» et «bleue» ou le spectre de l'assignation sociale au milieu d'origine

Pierre Tort sembla d'abord voué à reproduire la même existence modeste, sans pouvoir s'extraire de l'appartenance familiale séculaire au prolétariat rural ; il resta à Raveau comme journalier à l'instar de son père jusqu'à la fin de la Deuxième République. Son mariage en 1845 avec la fille d'un petit artisan de Raveau, mercier et tailleur d'habits de son état, ne le prédisposait guère à son futur parcours d'entrepreneur industriel, d'autant qu'après 1848, son beau-père, François Chambon, s'illustra bientôt à l'échelle locale comme un activiste «rouge», très hostile au Président de la République Louis-Napoléon Bonaparte. Ayant diffusé dans le canton de la Charité-sur-Loire la propagande des républicains radicaux opposés au coup d'État présidentiel du Deux décembre 1851, Chambon fut même déporté quelques mois à Alger,

1 Jean-Paul Gauthron, «Une industrie oubliée : les chaux et ciments de Guérigny», *Marteau Pilon*, tome XXXII, juillet 2020, p. 9-16.

2 Le frotteur de chanvre, souvent appelé ferrandier dans le Nivernais, démêlait les fils du chanvre à l'aide d'un couteau tranchant et de peignes aux dents d'acier.

comme « propagandiste de la pire espèce, très dangereux³ ». La grâce prononcée par le chef de l'État dès son élévation à l'Empire en décembre 1852 permit certes à ce remuant beau-père de revenir très rapidement en métropole et d'y retrouver sa famille, sous surveillance policière étroite; mais le triomphe implacable d'un régime aussi autoritaire que le Second Empire fermait clairement la voie à une ascension sociale fondée sur la subversion de l'ordre établi.

Pierre Tort n'emprunta donc pas, pour sa part, la voie politique, mais décida d'aller courir l'aventure en pionnier, loin de sa Nièvre ancestrale. Où partir? Le seul précurseur de la famille à avoir plié bagage, son oncle François Thaure, avait choisi, en son temps, de monter à Paris pour y servir comme garde municipal sous la monarchie de Juillet, aidant le régime orléaniste, depuis sa caserne de la rue Notre-Dame-des-Victoires, à maintenir l'ordre périodiquement menacé par les soulèvements ouvriers ou républicains; il s'était ensuite retiré en banlieue, à Vincennes, y coulant une existence paisible de petit rentier aux côtés de sa femme protestante et suisse, originaire du canton de Vaud⁴.

Loin de cette existence réglée et sans surprise, aux possibilités d'enrichissement bornées par avance, Pierre Tort préféra courir le risque d'un périple industriel dans le domaine de la production de chaux, en se formant dans plusieurs sites de province spécialisés pour y acquérir un véritable savoir-faire ouvrier de chaudronnier, à la mode des compagnons du Tour de France, avant de se lancer dans l'entrepreneuriat.

L'émancipation migratoire, favorisée par les travaux du Second Empire

La période était propice à un tel pari aventureux : après la crise économique mondiale apparue en 1846, la reprise se voyait particulièrement stimulée en France par Napoléon III. Fidèle à l'esprit volontariste du discours de Bordeaux qu'il avait prononcé

3 Jean-Claude Farcy, Rosine Fry, *Poursuivis à la suite du coup d'État de décembre 1851*, Centre Georges Chevrier, site en ligne <http://poursuivis-decembre-1851.fr/index.php>, « Chambon François »; Arch. Nat. F7 2587 (registre des transportés en Afrique), dossier 1425, n° d'ordre 6170; F7* 2589 (liste générale); BB30*/399 (procès-verbal de la commission départementale de la Nièvre); dossier de grâce BB30/471.

4 Familysearch, Registres protestants de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, 1536-1897, acte de mariage du 1^{er} février 1848, ancien 2^e arrondissement de Paris.

le 9 octobre 1852, l'Empereur s'attachait à ouvrir largement les vannes du crédit par la modernisation du secteur bancaire, afin de mieux répondre aux besoins d'investissements des entrepreneurs; si l'objectif général était d'accélérer à vive allure l'industrialisation du pays, le secteur de la construction en particulier promettait d'être l'un des plus porteurs.

Saisissant l'occasion de cette conjoncture favorable, Pierre Tort quitta la Nièvre pour le Midi de la France en 1853, et s'établit durant trois ans comme chaudronnier à Béziers, dans l'Hérault, avec sa femme et leurs trois premiers-nés, en logeant chez l'habitant. Les actes de naissance de leurs deux nouveaux enfants, nés en mars 1854 et août 1856, permettent de localiser précisément leurs logis successifs, situés dans la grande rue du faubourg du Pont de la ville. Lors du recensement de la population en mars 1856, les Tort demeuraient chez un tonnelier, Pierre Ségonne, qui habitait sur place avec les siens, tout en louant d'autres parties de sa maison à deux maçons ainsi qu'à Pierre Tort⁵.

La construction du pont-canal de Béziers, comme phase de formation initiale



Carte postale ancienne du pont-canal de Béziers. Collection auteur.

La chronologie de ce passage à Béziers ne laisse aucun doute sur les raisons qui ont conduit Pierre Tort à y venir, comme chaudronnier, avec sa famille. Le pont-canal de l'Orb, également appelé pont-canal de Béziers, fut en effet édifié précisément entre 1854 et 1856, en même temps que le port neuf de la ville et son écluse de haute chute, de plus de 6 m, sous la houlette de l'ingénieur Urbain Maguès (1807-1876). Celui-ci dirigeait depuis Toulouse ces travaux de réaménagement du canal du Midi, avec l'aide de son adjoint Simonneau, lui aussi ingénieur des Ponts-et-Chaussées, installé sur place à Béziers, ainsi que le

5 Archives départementales de l'Hérault, recensement de Béziers pour 1856, cote 6M 257, vue 635/720.

conducteur des travaux Maurand⁶. Ce fut un chantier de très grande ampleur, qui fit du pont-canal édifié l'un des trois plus grands de France, avec ses 7 arches et ses 240 m de long, et permit au canal du Midi de franchir plus commodément l'Orb, malgré le cours irrégulier et impétueux de ce fleuve. La maçonnerie du pont-canal avait été élaborée à partir d'un mélange, à parts égales, de sable de rivière, de pouzzolane, et de chaux peu hydraulique incorporée par fusion, donnant un mortier énergétique⁷. Dès 1854, un journal local soulignait le gigantisme du chantier : «Le nombre des ouvriers est immense, et les constructions marchent avec une grande rapidité. Rien de plus étonnant et de plus animé que le tableau qui se déroule sous les yeux du visiteur placé sur le Pont-Neuf et embrassant à la fois les deux chantiers du pont-viaduc sur l'Orb et du pont-aqueduc sur le canal. [...] Encore quelques mois et Béziers pourra offrir aux étrangers un panorama qui n'aura pas d'égal⁸».

Pour quelle entreprise Pierre Tort travaillait-il sur ce chantier ? Sans doute pour le seul et unique fabricant de chaux (grasse et hydraulique) mentionné pour Béziers dans le célèbre *Almanach-Bottin du commerce* de Sébastien Bottin, sous l'identité de «J. A. Lacour⁹», correspondant au chauxfournier biterrois Jean-Alban Lacour (1783-1867)¹⁰. Sous la monarchie de Juillet, ce dernier était l'un des quatre fabricants de tuiles et de briques de la ville, embauchant quatre ouvriers¹¹. Sa spécialisation dans la fabrication de chaux à gros volume lui permit de trouver un débouché plus lucratif à l'occasion de ces grands travaux du début du Second Empire, et lui donna finalement les moyens de diversifier ses investissements dans

la culture «pinardière», alors en plein essor dans l'Hérault malgré les maladies déjà récurrentes de la vigne locale¹².

On ignore de quelle nature fut le travail confié à Pierre Tort et s'il évolua au cours du chantier du pont-canal, ou s'il resta de pure exécution. Toujours est-il qu'il permit à l'intéressé de constituer un pécule suffisant pour changer de statut social lors de son retour au pays natal. Lors de la naissance de son fils Ferdinand en juin 1858, Pierre Tort était revenu s'installer au bourg de Raveau en qualité de «propriétaire».

L'exploitation des carrières de l'Agenais : la consolidation de l'apprentissage



Carte postale ancienne des fours à chaux de Sauveterre-la-Lémance. Collection auteur.

Ne souhaitant pas toutefois se limiter à une petite aisance précaire qui l'exposerait à une mauvaise fortune analogue à celle qu'avait connue son père, il repartit très rapidement à l'aventure, loin de la Nièvre, pour un chantier localisé cette fois en Guyenne, précisément dans l'Agenais, à Sauveterre-la-Lémance. Cette commune était située à proximité de la ligne ferroviaire Agen-Périgueux et de la ville sidérurgique de Fumel, devenue un lieu important d'exploitation d'un minerai de fer très abondant ; on commença à y développer à l'époque une vaste production de chaux, en particulier de chaux hydraulique et de ciment destinés à l'industrie du bâtiment. Pierre Tort s'était installé avec sa famille au lieu-dit du Martinet, qui en dépendait, dès le début de la décennie : il y figure avec les siens en qualité de «maître chauxfournier» lors du recensement quinquennal de mars 1861, et de «chaufournier» en

6 *Annuaire du département de l'Hérault*, 1855, p. 264 et 337.

7 Joseph Claudel et L. Laroque, *Pratique de l'art de construire : maçonnerie, terrasse et plâtrerie*, Paris, Dalmont et Dunod, 2e éd., 1859, p. 113.

8 *Feuilles d'annonces légales. Journal de Montpellier judiciaire, commercial, littéraire et industriel*, samedi 14 octobre 1854, p. 4.

9 Sébastien Bottin, *Almanach-Bottin du commerce de Paris, des départements de la France et des principales villes du monde*, Paris, Bureau de l'Almanach du commerce, 1854, vol. 2, p. 1214 ; 1855, vol. 2, p. 1289.

10 Geneanet, données de Laurent Baratte.

11 *Statistique de la France publiée par le ministère de l'Agriculture et du Commerce*, Paris, Imprimerie nationale, 1848, partie I. «Statistique des manufactures», département de l'Hérault, p. 90-91.

12 Michel Trigon Saint-Genis Bouvatier, *Étude pratique sur la maladie de la vigne*, Bordeaux, Métreau et C^{ie}, 1860, p. 53, mentionnant Lacour comme un des 23 Héraultais et des deux Biterrois intéressés à cette question.

août 1862 lors de naissance de son fils Hippolyte¹³. Cela coïncide précisément avec le moment des prospections et la découverte, dans le sous-sol de la commune, de marnes, composées de carbonate de calcium et d'argile, qui permirent à l'industriel Joseph Rabot de commencer à les exploiter à partir de 1863, par extraction puis transformation sur place, grâce à des fours à cuisson accolés à la carrière et à des meules pour le concassage, avant la mouture et l'extinction aboutissant à la production de chaux hydraulique¹⁴. L'entreprise, conservée par Rabot jusqu'en 1890 puis cédée à l'un de ses contremaîtres, Alfred Delrieu, prospéra jusqu'au cœur du XX^e siècle.

Le retour dans la Nièvre et l'installation réussie à Guérisny

Pierre Tort, quant à lui, resta moins de cinq ans à Sauveterre, avant de faire fructifier le savoir-faire acquis et le pécule épargné en retournant dans la Nièvre pour s'imposer comme un des notables locaux. Délaissant désormais son village natal de Raveau, c'est à Guérisny qu'il s'installa, à la fin du Second Empire, en tant qu'«entrepreneur de travaux publics». La première occurrence trouvée où il est mentionné en cette qualité dans cette ville remonte à avril 1868, à l'occasion de la naissance de son fils Gustave ; on se situe quatre ans et demi avant la location à bail des fours à chaux dans la commune voisine de Saint-Martin d'Heuille, au lieu-dit de la Pacauderie (10 octobre 1872), mentionnée par Jean-Paul Gauthron comme le point de départ de l'entreprise des chaux et ciments de Guérisny¹⁵. Sans doute la fondation de cette entreprise fut-elle donc antérieure de quelques années, et la location de 1872 seulement une étape, certes importante, dans le développement de cette dernière.

L'insertion dans le milieu des notables locaux

Le 26 août 1876, Pierre Tort fut désigné par une délibération du Conseil général de la Nièvre, avec d'autres notables du département, comme membre du

jury d'expropriation¹⁶. Cette institution, en vigueur de 1841 à 1936, était chargée de fixer, souvent de manière assez généreuse, le montant de l'indemnité versée à un propriétaire exproprié, contestant la proposition initiale de l'Administration, par exemple lors des achats de terrains nécessaires à la construction ferroviaire. Il était l'un des six membres ressortissants du canton de Pougues, et le seul de Guérisny ; à ses côtés, figuraient notamment Eugène Glachant, négociant et directeur-gérant des forges de Fourchambault puis maire de cette commune¹⁷ ou encore Alfred Septier de Rigny, issu d'une famille nivernaise déjà honorablement connue sous l'Ancien régime et vivant noblement avec chasse à courre en son château de Rigny, rattaché à la commune de Nolay¹⁸. Bref, le self-made-man Pierre Tort, parti de rien trente ans plus tôt, côtoyait désormais les familles bien établies du département. Par la suite, il commença régulièrement avec le comte Berthier de Bizy, un des principaux notables et industriels du canton.

Comme l'a détaillé Me Gauthron dans son étude, les années 1880 permirent à Pierre Tort de donner toute l'expansion qu'il souhaitait à son entreprise, par l'acquisition ou la location de divers terrains à carrières nécessaires à la fabrication de la chaux pour son usine de Guérisny¹⁹.



Médaille d'argent à l'exposition universelle de 1889.

13 Archives départementales du Lot-et-Garonne, recensement de Sauveterre-la-Lémance pour 1861, sans cote, vue 22/32 et état civil 1853-1862, cote 4E 294/8, acte n° 52, vue 350/369.

14 Marc Heib, «La naissance des usines de chaux et ciments de Fumel et de Sauveterre-la-Lémance», *Revue de l'Agenais*, 2006, n° 3, p. 681-724.

15 Jean-Paul Gauthron, «Une industrie oubliée : les chaux et ciments de Guérisny», *Marteau-Pilon*, tome 32, juillet 2020, p. 9-10.

16 Conseil général de la Nièvre, *Session d'août 1876, procès-verbal des séances*, Nevers, impr. Fay, 1876, 6^e séance, p. 217.

17 Lors de son remariage à Nîmes le 27 décembre 1865, Eugène Glachant, Parisien de naissance alors âgé de 52 ans, est qualifié de «directeur à Paris de la société houillère et des forges de Fourchambault» (Archives départementales du Gard, mariages de Nîmes en 1865, acte n° 506, vue 270/273).

18 Équipage de chasse Septier de Rigny (1850-1907), voir www.memoiredesequipages.fr/fiche/2560.

19 J.-P. Gauthron, « Une industrie oubliée... », art. cit., p. 10-11.



Carte postale ancienne du moulin de Luanges, à Urzy. Collection auteur.

Être lauréat de l'Exposition universelle : la consécration entrepreneuriale

La qualité de la production fournie décida le chef d'entreprise nivernais à concourir lors de l'Exposition universelle de Paris en 1889. Le succès fut au rendez-vous, sous la forme d'une médaille d'argent décernée pour ses chaux et ciments : consécration remarquable de trente-cinq ans d'efforts, dont vingt à la tête de cette usine de Guérigny, pour le lauréat arrivé quasiment au terme de son aventure entrepreneuriale. Cette récompense sert ensuite de faire-valoir âprement disputé entre ses héritiers. À une échelle plus régionale, la production de l'usine reçut encore deux récompenses en 1893 à l'occasion de l'Exposition nationale d'Auxerre²⁰, qui mettait en avant les productions du commerce et de l'industrie, en même temps que celles des beaux-arts et de « l'économie sociale » (travail, épargne, hygiène, mutualité, statistiques, etc.)²¹.

²⁰ *Journal du Cher*, 23 juin 1894, p. 3.

²¹ *Journal de l'agriculture, de la ferme et des maisons de campagne...*, 1893, vol. 1, p. 206.

Stratégies de transmission à ses trois fils du capital acquis

Le souci de la transmission familiale de son entreprise préoccupait Pierre Tort. Or, sur ses neuf enfants, seuls trois fils avaient survécu jusqu'à l'âge adulte. Jacques, l'aîné, né en 1848, avait été associé à ses affaires dès 1881, par l'acquisition du moulin de Luanges, manifestement transformé en moulin à plâtre et à ciment, à l'instar d'un moulin voisin situé au gué d'Heuillon et de maints autres moulins nivernais²². Jacques faisait travailler dans le hameau de Luanges, commune d'Urzy, plusieurs ouvriers pour son compte, et à partir de 1890, il installa au moulin l'un de ses cousins, René Tort (1850-1898), comme ouvrier chauffournier, logé sur place avec sa femme et ses enfants : ainsi, le succès individuel profitait désormais, dans une certaine mesure, à une parentèle élargie, en lui fournissant du travail et un toit, malgré la conjoncture nationale morose liée à la Grande dépression de la fin du siècle²³.

²² Voir l'intéressante étude <https://fdmf.fr/les-moulins-a-platre-et-a-ciment-dans-la-nievre/>

²³ Arch. Dép. de la Nièvre, recensements de Saint-Martin d'Heuille pour 1891, vue 40/48 et 1896, vue 4/54.

Le fils cadet de Pierre, Hippolyte Tort (1862-1913), était, quant à lui, associé à son aîné à compter du 16 octobre 1890 par une société en nom collectif, au moment même où leur père se retirait du jeu et leur cédait ses actifs; Jean-Paul Gauthron a donné dans son étude les détails notariaux des modalités de cette transmission-ci²⁴.

Quant au benjamin Marcel (1874-1917), il était alors encore en formation à l'École centrale de Paris où il était rentré comme élève en 1895²⁵. L'admission du dernier-né dans une des plus grandes écoles de France constituait une ultime satisfaction pour l'orgueil paternel, en ce que, pour la première fois, il concrétisait l'élévation familiale en termes de diplôme, ce sésame de la distinction française servant de plus en plus d'instrument de légitimation aux élites sociales du pays.

Querelles de famille : le spectacle de la désunion

Mais bien avant la mort du père fondateur fin août 1896 et avant même le partage ultime des derniers biens restés en sa possession un an plus tôt, la *success story* familiale fut soumise à de fortes turbulences, car la bonne entente entre les deux frères aînés, associés et cogérants de l'entreprise de Guérigny, vola rapidement en éclats. La société en nom collectif entre Jacques et Hippolyte fut dissoute le 31 octobre 1892, deux ans tout juste après sa fondation. Si Hippolyte garda l'usine de Guérigny, Jacques conserva le site industriel fondateur de La Pacauderie à Saint-Martin d'Heuille, en prenant pour adresse postale «à la Pacauderie, par Guérigny²⁶».

24 J.-P. Gauthron, art. cit., p. 12.

25 Voir <https://association.centralesupelec-alumni.com/addressbook/fullsearch/index>, annuaire en ligne des anciens élèves de Centrale Paris, qui mentionne son nom et l'année d'admission.

26 *Annales de la propriété industrielle, artistique et littéraire : journal de législation, doctrine et jurisprudence françaises et étrangères en matière de brevets d'invention [...] marques de fabrique et concurrence déloyale*, Paris, Arthur Rousseau, 1897, tome 43, p. 346.

Intimidation fraternelle par voie de presse



Encart paru dans le Journal du Cher du 23 juin 1894. Source : BNF-Retronews.

Dès le printemps 1894, Hippolyte Tort se livra dans la presse locale à une cinglante mise au point, en forme de déclaration de guerre transparente contre son frère aîné, qui mérite d'être largement citée comme modèle de dénigrement : «M. Tort (Hippolyte), fabricant de chaux à Guérigny, appelle l'attention de MM. les ingénieurs, architectes, entrepreneurs, entrepositaires, négociants, etc., etc., au sujet des produits qui peuvent être vendus sous la dénomination Chaux de Guérigny et ciments.

L'usine de Guérigny est seule de ce genre dans la commune, et la composition des calcaires est de beaucoup supérieure à ce qu'emploient les usines concurrentes de la région et qui se trouvent desservies par le même bureau de poste [suivez son regard]; de plus, il a été expédié en gare de Guérigny des produits de ces usines qui ont donné de mauvais résultats; ces faits signalés à M. Tort (H.) l'obligent à prendre les précautions d'usage; il prie MM. les ingénieurs, architectes, entrepreneurs ou négociants de vouloir bien lui signaler tous produits qui leur seraient présentés sous ce titre et qui ne seraient pas de provenance directe et sous les plombs de l'usine. [...] (Il est indispensable

pour les commandes de mettre l'initiale du prénom pour éviter toute confusion)²⁷».

On ne saurait être plus clair et cette guerre commerciale fratricide entre les deux industriels conféra un instant à l'agglomération de Guérigny un petit air de Dallas...

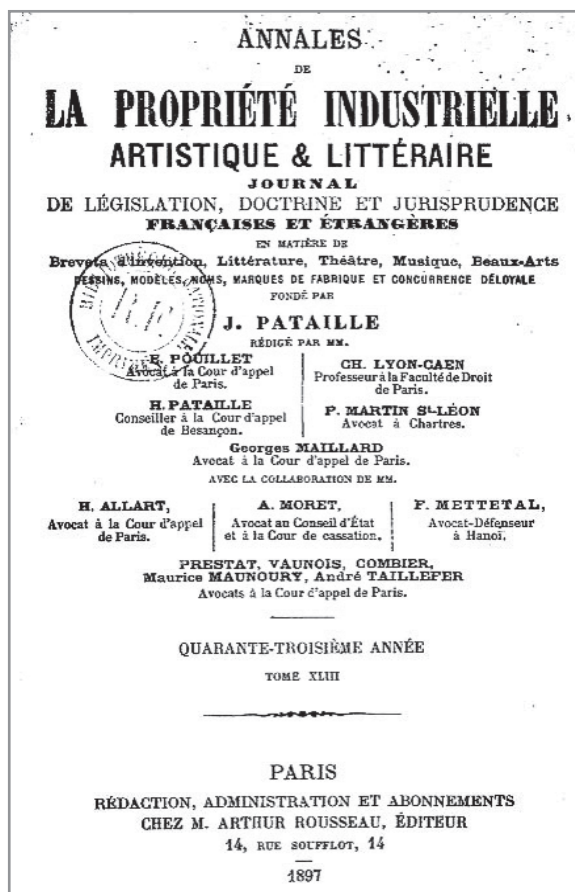
**Les enjeux du procès :
s'accaparer l'héritage moral du fondateur**

D'autant qu'Hippolyte ne s'en tint pas à ces intimidations par voie de presse et attaqua son frère au tribunal pour concurrence déloyale. La médaille obtenue par Pierre Tort en 1889 devint l'enjeu d'une querelle remarquable par sa traduction judiciaire, puisqu'elle occasionna une prise de position jurisprudentielle commentée dans les publications spécialisées²⁸. L'argumentaire juridique d'Hippolyte, développé par avocat interposé²⁹, visait à empêcher son aîné de se prévaloir de cette médaille prestigieuse obtenue du temps de son père, en prétendant qu'elle ne concernait que les productions de l'usine de Guérigny, et pas celles de Saint-Martin d'Heuille. C'est, du reste, ce qu'il se plaisait à souligner dans son communiqué de presse évoqué ci-dessus : «M. Tort (H.) rappelle aussi que les produits de l'usine de Guérigny ont été seuls récompensés à l'Exposition universelle de Paris en 1889 contre tous les concurrents de la Nièvre³⁰».

**Le verdict défavorable au querulant :
les précisions jurisprudentielles**

Hippolyte obtint satisfaction en première instance, mais il fut débouté en appel, devant la cour d'appel de Bourges, le 23 décembre 1896. Ce jugement d'appel, infirmant la décision initiale, permettait certes à Hippolyte de garder la médaille et le brevet, dans la mesure où son père avait fini sa vie à Guérigny, qui était aussi son usine principale, mais il autorisait les deux frères à se revendiquer autant l'un que l'autre de cette médaille pour leur communication avec leurs clients. Rappelant qu'en 1889, c'est Jacques qui gérait l'usine de Guérigny tandis que son père, Pierre, n'avait déjà plus en gestion directe que celle de Saint-Martin d'Heuille, le jugement faisait litière des raisonnements d'Hippolyte sur la qualité différente des

27 *Journal du Cher*, 23 juin 1894, p. 3.
28 À titre d'exemple, *La France judiciaire, revue mensuelle de législation et de jurisprudence*, Paris, A. Pedone, 1897, 2^e partie, «jurisprudence et législation», p. 145.
29 Lors du jugement d'appel, les avocats des deux parties étaient Maître Thomas et Maître Saint-Clivier.
30 *Journal du Cher*, art. cit.



Page de titre des Annales de la propriété industrielle, année 1897.
Source : BNF-Gallica.

calcaires et surtout, soulignait le caractère impersonnel de la transmission des médailles industrielles, quand aucune évolution n'était intervenue dans le processus de production. Les dispositions d'une loi en date du 12 mai 1886, qui distinguait la médaille honorifique personnelle de la médaille décernée à une maison de commerce, se voyaient ainsi confirmées et précisées. C'est ce dernier point qui fut souligné par la doctrine juridique, comme permettant une libre cession et revente des médailles et de leur usage commercial, en même temps que les usines concernées³¹. Les analystes relevaient aussi le pouvoir discrétionnaire des tribunaux visant à empêcher toute confusion de noms entre deux négociants habitant la même localité, en fixant leur modalité de désignation, adresse comprise ; en l'occurrence, la cour avait, sur ce point aussi, donné raison à Jacques³².

31 *Annales de la propriété industrielle*, art. cit., p. 344-346.
32 *Le Droit*, 21 janvier 1897, p. 1.

La fin d'une aventure industrielle familiale

La querelle ne profita donc guère au cadet querelleur, qui finit par revendre dès 1903 son usine, dix ans avant son décès, à la famille Berthier de Bizy et à ses alliés Davout et Daru, descendants du maréchal et du comte d'Empire. Entre-temps, son aîné Jacques était parti s'installer à Nevers comme marchand de ciment puis propriétaire-rentier ; au début de la guerre de 1914, on lui donna à gérer l'hôpital de campagne de la ville. Quant au benjamin Marcel, il se tint à l'écart de la querelle, mais resta dans la même branche industrielle, comme ingénieur et directeur de la cimenterie jurassienne de Champagnole³³ possédée par la famille Bouvet³⁴. Marcel Tort fut distingué en 1909 par une médaille d'argent décernée par l'Association des industriels de France contre les accidents du travail, pour ses efforts d'ingénierie en la matière à l'usine de Champagnole. Son décès précoce en 1917 d'une encéphalite mit un terme définitif à la spécialisation familiale dans les chaux et ciments.

Dans les générations suivantes en effet, personne ne reprit le flambeau, les uns et les autres préférant explorer d'autres voies pour leur réussite personnelle ou professionnelle. Jacques Tort eut pour gendre le général Henri Simon, mariée à son aînée Hélène, qui acheva sa carrière dans la Garde républicaine, avant d'être président du Trèfle, société d'entraide des anciens élèves officiers de gendarmerie ; l'autre gendre, Édouard Tassain, fut un fiscaliste reconnu, spécialiste de l'Enregistrement ; quant à son fils, François Tort, il fut dentiste à La Charité. La petite-fille d'Hippolyte, Simone Dobigny, épousa en 1926 un banquier issu de la bonne société belge, Hugues Pelletier de Chambure. Les deux fils aînés de Marcel allèrent tenter fortune en Indochine comme planteurs de caoutchouc quand

33 Voir <https://cimenterie-champagnole.skyrock.com/3022839076-Histoire-de-l-usine.html>.

34 *Le Petit Bourguignon*, 10 mars 1909, p. 2 et *Le Progrès de la Côte d'Or*, même date, p. 1.

(C. de Bourges, 23 décembre 1896. — Hippolyte Tort c. Jacque Tort.)

Ainsi jugé, sous la présidence de M. MORLON, après les plaidoiries de M^e THOMAS et SAINT-CLIVIER, avocats, sur les conclusions conformes de M. MAULMOND, substitut de M. le procureur général.

La Cour, Attendu que Pierre Tort a exposé, en 1889, à Paris, des chaux et ciments, et qu'il a obtenu une médaille d'argent pour ses produits ; que, dans une notice qu'il a fait distribuer à cette occasion, il avait réuni un certain nombre d'attestations favorables à l'usine de la Pacauderie qu'il exploitait encore et à celle de Guérigny, qu'il avait cédée, à titre de bail, à son fils Jacque, depuis le 1^{er} janvier 1889 ;

Qu'on ne saurait admettre, comme le prétend Hippolyte Tort, que son père n'avait exposé que les produits de l'usine de Guérigny, puisqu'il n'en pouvait plus disposer au moment de l'exposition ; qu'en réalité, les productions des deux usines ont été réunies sous le même nom ; que, s'il en était autrement, on ne s'expliquerait pas que, dans la même notice, Pierre Tort eût fait figurer, à côté de lui, son fils Jacque comme exposant, bien qu'il eût seul le droit de prendre cette qualité et que les frais de l'exposition eussent été, en définitive, supportés par les deux titulaires de l'usine de la Pacauderie et de Guérigny ;

Attendu que le genre d'industrie auquel se livrait Pierre Tort (fabrication de chaux et ciments) n'exclut pas, sans doute, pour être porté à un certain degré de perfection, le mérite personnel ; mais qu'il tire surtout sa supériorité de la qualité de la matière première empruntée aux carrières attachées à l'usine, de telle sorte que la notoriété de l'établissement survit à celui qui l'a créé, surtout si ce dernier n'a apporté aucun perfectionnement dans le système de fabrication usité dans le pays ; que, dans ce cas, la récompense décernée à l'industriel a un caractère pour ainsi dire impersonnel ; qu'elle s'adresse moins à lui qu'à l'usine dont elle devient une partie intégrante ;

Qu'il suit de là que Jacque et Hippolyte Tort ont le droit de se prévaloir chacun de la médaille obtenue par leur père à l'Exposition de 1889 et d'en céder l'usage à des tiers, en même temps que leur usine ;

Tort contre Tort, énoncé du verdict dans Annales de la propriété industrielle, 1897, p. 345. Source : BNF-Gallica.

le plus jeune, Jacques Tort Bourgeois (1911-1974) fit carrière dans les transports après avoir intégré HEC en 1931. Enfin, un siècle après l'admission de Marcel à Centrale Paris, mon cousin germain Julien Tort, descendant de René du moulin de Luanges, fut le second Tort à intégrer cette école en 1993, avant de bifurquer et de faire son entrée à Normale Sup», rue d'Ulm, en même temps que moi. Si la course familiale aux diplômes se perpétuait donc à l'occasion, l'aventure industrielle était, elle, bel et bien terminée.